

## Inondations mineures | État de la situation | 26 juillet – 11 h

**\*Si les prévisions météorologiques sont favorables et que l'apport en eau du lac est stable, nous sommes optimistes d'être en mesure d'annoncer d'autres assouplissements d'ici la fin de semaine.\***

En ce mercredi 26 juillet, 11 h, nous dressons un nouveau bilan de la situation relativement aux inondations mineures qui sont en cours sur le territoire.

### Niveau du lac Memphrémagog

- À 11 h, ce mercredi 26 juillet, le niveau du lac Memphrémagog était de 208,29 m. Il s'agit d'une baisse de 6 cm en 24 h.
- Le niveau normal du lac à cette période de l'année se situe habituellement à 207,75 m.
- Nous sommes toujours dans un contexte d'inondations mineures.
- Le barrage Memphrémagog évacue toujours l'eau selon un débit de 195 m<sup>3</sup>/seconde.
- L'Organisation municipale de sécurité civile de Magog réévalue la situation tous les jours.

### OUVERTS

- **Plage des Cantons**
  - o Nos équipes ont rapproché les bouées de la zone baignade afin de respecter le 1,6 m nécessaire pour assurer une surveillance adéquate de la plage.
- **Descente à bateaux du Club de voile Memphrémagog**
  - o Les embarcations de moins de 16 pieds sans moteurs peuvent circuler sur le lac en passant par la descente à bateaux du Club de voile Memphrémagog située à la plage des Cantons. Les plaisanciers qui désirent profiter du lac doivent obligatoirement laver leur embarcation à la station de lavage du Club de voile Memphrémagog.
- **Rampes de mise à l'eau du lac Lovering** (rue des Tourterelles)
- **Rampes de mise à l'eau du lac Magog** (rue Bournival)

### FERMÉS

- **Plage de l'Ouest et le corridor de nage**
  - o Pour être en mesure de rouvrir la plage et le corridor de nage, nous devons attendre que la profondeur maximale de l'eau dans la zone de baignade soit de 1,6 m aux bouées, pour être sécuritaire et répondre aux normes établies. De plus, l'espace de dégagement entre la plage de l'Ouest et la zone de baignade n'est pas suffisant pour en assurer la surveillance.
- **Rampe de mise à l'eau de la rue de Hatley, quais et Capitainerie**



- Nous serons en mesure rouvrir la rampe de mise à l'eau lorsque le débit de la rivière Magog s'abaissera à 60 m<sup>3</sup>/seconde. Actuellement, nous sommes toujours à un débit de 195 m<sup>3</sup>/seconde. L'accès aux embarcations et aux quais situés dans la rivière Magog demeure interdit. La Capitainerie demeure fermée temporairement. Aucune remise de permis ou de vignette pendant cette période.
- **Portion de la piste cyclable de la Montagnarde située en bordure de la rivière Magog (entre la rampe de mise à l'eau et la rue Belvédère)**
  - Un tronçon de la piste cyclable est toujours obstrué par la présence d'eau pouvant mettre en cause la sécurité des usagers

### **Autres mesures particulières en vigueur**

- Rivière Magog : Interdiction de naviguer
- Lac Memphrémagog : Éviter la navigation des embarcations à moteur au maximum

### **Prochain état de situation**

- Rendez-vous le jeudi 27 juillet sur notre page Facebook et notre site Internet pour un nouvel état de la situation (écrit).
- Un point de presse aura lieu d'ici la fin de la semaine pour une mise à jour des plus récentes informations.
- Nos équipes travaillent actuellement sur le plan de rétablissement de nos infrastructures.

Pour plus d'information : [ville.magog.qc.ca/inondations](http://ville.magog.qc.ca/inondations).

